



■ DOSSIER

Caumont en route pour l'avenir !

(p 4)



Caumont

N°56 / ÉTÉ 2025





Chères Caumontaises,
Chers Caumontois,

Ensemble, il y a un an, on posait la première pierre du pôle multi-activités, certainement l'un des équipements les plus structurants réalisé à Caumont ces dernières années.

Un an après, vendredi 11 juillet, on est fier de son avancée et fier d'avoir pu remettre aux commerçants leurs clés afin qu'ils puissent commencer leurs aménagements. Vous découvrirez aussi dans les pages de ce numéro les nouvelles offres de services qui vous seront proposées, début 2026, comme la médiathèque et l'espace santé.

Avec la volonté et le travail de toute une équipe, nous avons voulu créer place du Marché aux Raisins, non pas un nouveau centre-ville, mais un nouveau centre de vie avec des commerces de proximité et un accès à la culture et à la santé. La réhabilitation prochaine de la maison dite « Maison Gilde » complétera cet ensemble avec deux nouveaux commerces.

Plus qu'un bâtiment, le pôle multi-activités est le symbole du dynamisme retrouvé de notre village. Nous nous étions engagés à redonner de l'attractivité à Caumont et collectivement nous y sommes parvenus.

On vous avait dit « *Caumont change, Caumont bouge, Caumont rajeunit* », ce vendredi 11 juillet nous l'avons prouvé ! On vous avait surtout dit « *Ensemble, on va réussir* », et je crois que l'on peut être fier de cette réussite.

Cette réussite est collective. On vous la doit aussi, car sans votre adhésion, sans votre volonté de faire fonctionner les commerces et surtout sans votre volonté de vivre et de faire vivre Caumont, rien de tout cela n'aurait été possible. Encore une fois, je vous en remercie.

L'été s'est installé dans notre belle région avec ses avantages mais aussi ses inconvénients. Le changement climatique doit nous inciter à encore plus de prudence, que ce soit avec les risques d'incendie et de feux de forêt, mais aussi à plus de bienveillance à l'égard des personnes les plus vulnérables, notamment en cas de forte chaleur (le Plan canicule).

L'été, c'est le temps des festivités. Cette année encore notre programme est riche. Avec de nombreuses rencontres culturelles au mois de juillet, des soirées comme celle du 13 juillet où nous étions très nombreux, et ces rendez-vous incontournables que sont la Fête de la St Symphorien du 8 au 11 août 2025, et la Fête de la Demoiselle du 19 au 21 septembre 2025.

Autant de manifestations, où j'aurai plaisir à vous retrouver, comme j'ai plaisir à rencontrer au quotidien celles et ceux qui en manifestent le besoin.

Je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.

Claude Morel
Maire de Caumont-sur-Durance



Du côté de la mairie4

LE DOSSIER : CAUMONT EN ROUTE POUR L'AVENIR !

■ SOCIAL

- Sortie de fin d'année pour le CCAS
- Signal logement

■ AUTOUR DE CAUMONT

- Inauguration de la digue de la Durance
- Vers la fin des bouchons du carrefour de Bonpas

■ ÉTAT CIVIL

- Inscription sur les listes électorales

■ VIE MUNICIPALE

- Manou part à la retraite

■ VIE CITOYENNE

- Nouveaux élus pour le Conseil municipal des enfants
- Affichage libre en ville

■ SANTÉ PUBLIQUE

- Espaces sans tabac
- Protégez-vous des moustiques tigrés !

■ AFFAIRES FUNÉRAIRES

- Anticiper, organiser et être informé(e)

■ PRÉVENTION

- Plan communal de sauvegarde
- Système téléalerte FR24 GEDICOM
- Lutter contre les cambriolages

■ JEUNESSE

- Cycl'écolo tour
- Ville active et sportive
- Mission locale à Caumont

■ CULTURE

- Clap de fin pour la bibliothèque Pierre Vouland
- Quelques événements marquants de 2025

■ COMITÉ DES FÊTES

- Rendez-vous festifs
- Bulletin d'inscription repas de la Demoiselle

■ HORTUS BOTANICUS

- Bilan 2025

La vie des associations22

■ LES ACTUALITÉS

■ LOU BIHET DE DANIE

En bref30

■ RETOUR EN IMAGES

■ VIE LOCALE

■ AGENDA

■ ÉTAT CIVIL

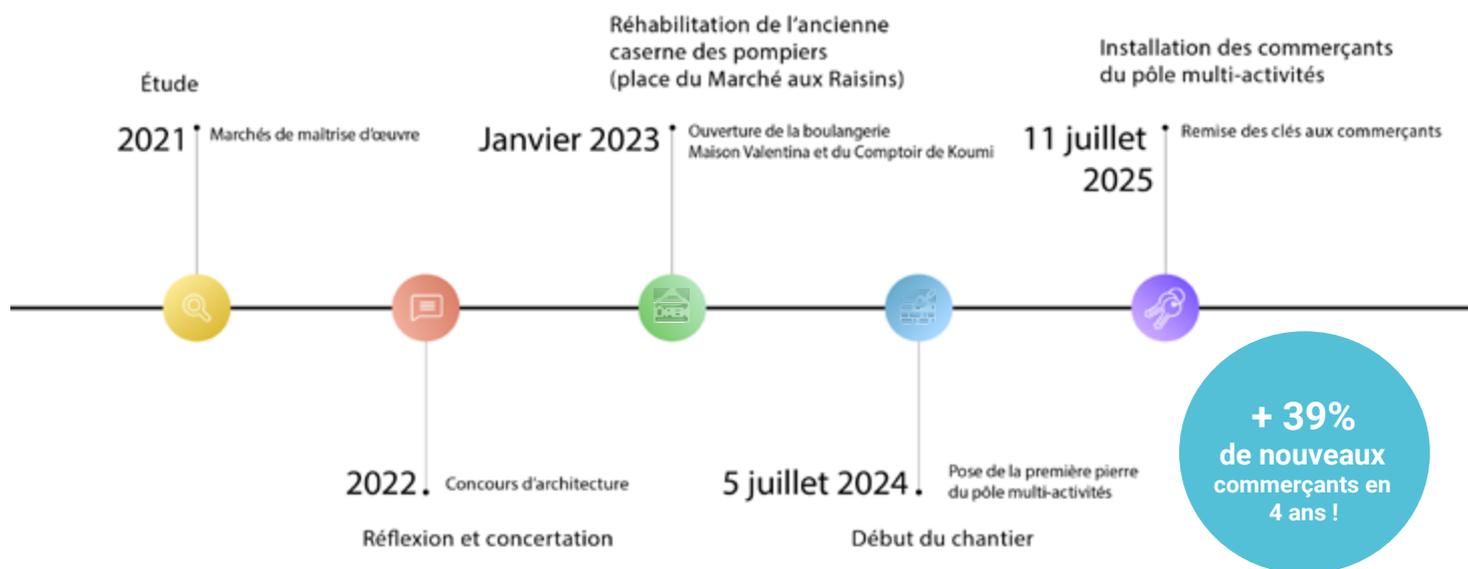
■ EXPRESSION LIBRE



CAUMONT EN ROUTE



Il y a un an, **le 5 juillet 2024**, le Maire Claude Morel, les élus de la majorité et le Conseil Municipal des Enfants posaient la première pierre de ce qui allait devenir, aujourd'hui, le pôle multi-activités sur la place du Marché aux Raisins. Un bâtiment d'envergure pour une grande ambition : celle de redynamiser la ville et d'apporter les services nécessaires à la population caumontoise croissante : **des commerces, des soins et de la culture.**



LES COMMERÇANTS S'INSTALLENT DANS LEURS LOCAUX

Le 11 juillet 2025, le Maire, Claude Morel, a remis les clés aux quatre commerçants qui prennent dorénavant possession de leurs locaux au rez-de-chaussée du pôle. D'ici la fin de l'année 2025, les Caumontois pourront découvrir, les produits frais du primeur «**Le Potager de Marius**», les viandes et les charcuteries gourmandes du boucher «**La Ruche**». Ils pourront aussi déguster les sushis et les plats aux saveurs asiatiques du «**Comptoir de Koumi**» et faire appel aux mains subtiles de Marina, fleuriste des «**Vœux d'Héra**», pour faire les plus beaux bouquets.



POUR L'AVENIR

Un primeur : « Le Potager de Marius »

Déjà implanté aux Valayans, « *Le Potager de Marius* » proposera une large gamme de fruits et légumes issus d'une production raisonnée locale, une épicerie fine, du fromage et du vin. **Marius Lancelin** a basé sa philosophie sur la proximité et s'adaptera à tous les besoins et tous les budgets, sans compromis sur la qualité et la fraîcheur.



Un boucher charcutier traiteur : « La Ruche »

Antony Fernandez installera sa boucherie charcuterie traiteur « *La Ruche* ». Il s'agira de la troisième boucherie artisanale qu'Antony ouvrira après celles situées au Pontet et à Aubignan. Une entreprise familiale qui incarne « *les valeurs que nous soutenons : la passion du métier, le respect des traditions artisanales et l'amour du bon produit* », souligne le Maire, Claude Morel.



Un traiteur asiatique : « Le Comptoir de Koumi »

Déjà installée à Caumont-sur-Durance, il s'agit de la cheffe **Emilie Reyne** formée par des chefs renommés. « *Le Comptoir de Koumi* » est un traiteur asiatique qui prépare des sushis et des plats colorés. Victime de son succès, elle a aujourd'hui besoin de se développer dans de nouveaux locaux.



Une fleuriste : « Les Vœux d'Héra »

Installée actuellement sur le faubourg Saint-Sébastien, la boutique « *Les Vœux d'Héra* » de **Maryna Botana**, véritable réussite depuis 2023, propose des fleurs fraîches, des plantes et compositions, de la décoration et des idées cadeaux. Dans sa future boutique, elle proposera également un espace de location événementiel.



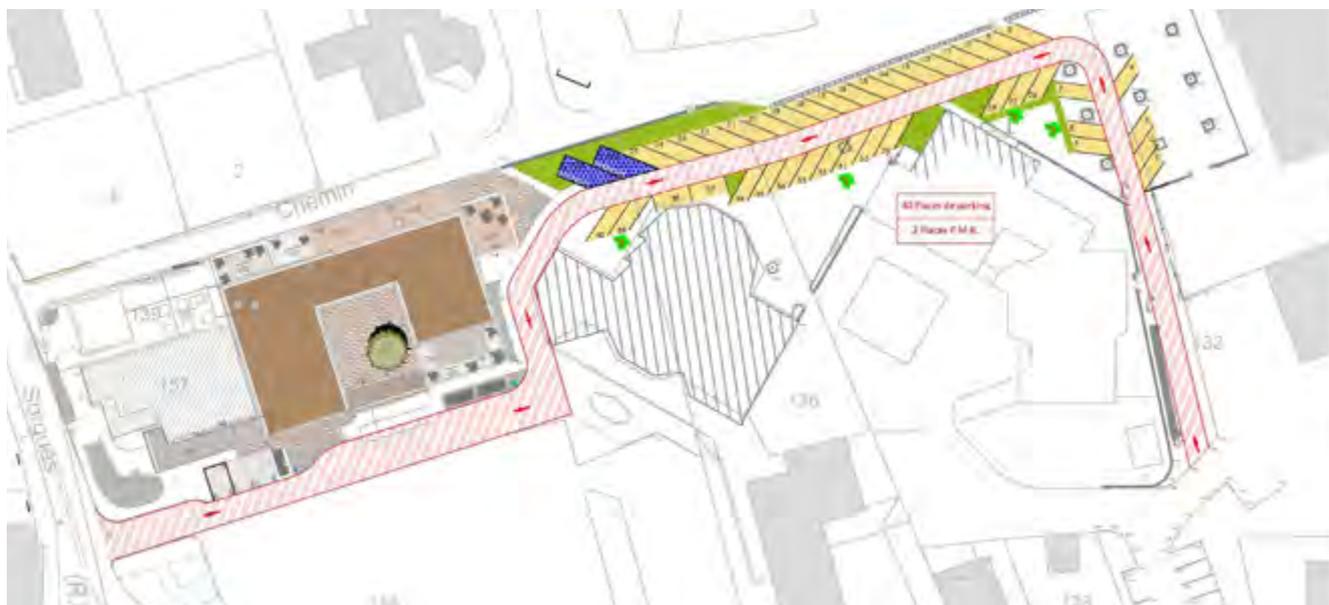
CAUMONT EN FAVEUR DES ARTISANS ET COMMERÇANTS



À cette occasion, la Présidente de la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse**, Valérie Coissieux, était présente pour signer et remettre au Maire, la charte de « **Soutien à l'activité économique de proximité** » qui engage aujourd'hui la ville dans une politique affirmée de valorisation de l'artisanat et plus particulièrement dans le soutien des entreprises artisanales situées sur la commune.

« Depuis 4 ans, nous sommes au travail avec un seul objectif : faire en sorte que, demain, la vie à Caumont soit encore plus agréable et conviviale qu'aujourd'hui. C'est pourquoi d'autres projets arrivent tels que le réaménagement de la place Maurice Baux et de la place du Marché aux Raisins, l'ouverture de nouveaux commerces et la création des espaces de vie publics au Pré du May. »
Claude Morel, Maire de Caumont-sur-Durance.

DE NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT



Plan d'études réalisé par l'entreprise Néo Travaux.

Une fois le pôle multi-activités achevé, le projet ne sera pas terminé pour autant. Depuis le début des études, les élus réfléchissent à un réaménagement complet de la **place du Marché aux Raisins** avec la création de places de stationnement supplémentaires afin de fluidifier la circulation et d'accueillir les personnes se rendant au pôle multi-activités sans supprimer d'arbres. D'après le plan d'études ci-dessus, **une nouvelle voie d'accès** serait créée avec une entrée depuis la route de l'Isle-sur-la-Sorgue en passant derrière la crèche Lou Nis. Ainsi, la

place du Marché aux Raisins et le nord de la salle Roger Orlando (ancien boulo-drome) communiqueront avec le parking de la salle Saint-Exupéry et la route de l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette voie d'accès remonterait le long du chemin de la Loge avec **une quarantaine de places de parking en épis**. Des places de parking PMR (personnes à mobilité réduite) seraient aussi accessibles devant le pôle. De nouvelles plantations d'espaces verts et d'arbres viendraient embellir le nouveau centre de vie.

D'AUTRES COMMERCES À PROXIMITÉ !

Pour parfaire et terminer ce nouveau centre de vie, là où tout converge, notamment avec les voies vélos et piétons qui ont été créées (chemin de la Loge, passage Fantastique), la **maison « Gilde »** sera réhabilitée. Cette maison est située à l'angle du giratoire et la municipalité a dû démolir, en 2023, une partie qui menaçait de s'effondrer. L'ancienne cour de la maison, actuellement entourée de barrières, deviendra un espace public avec une petite placette et un arbre. Le rez-de-chaussée accueillera **deux commerces**. Si le deuxième commerce n'est pas encore tout à fait défini, le premier sera un **opticien, Vincent Gozzy**. Le premier étage offrira deux logements sociaux T2 et un T4 au deuxième étage.



Travaux prévus pour début 2026

RÉAMÉNAGEMENT ET RENATURALISATION DE LA PLACE MAURICE BAUX



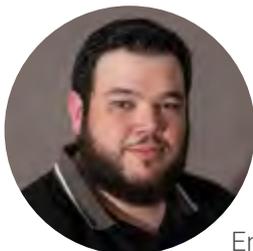
Aménagement de la place Maurice Baux présenté par Vaucluse Ingénierie le 18 juin 2025.

Autre grand projet pour cette année 2025, le lancement de la réfection de la **place Maurice Baux** « pour le bien-être de tous et surtout pour le bien-être des amortisseurs des voitures ! » affirme le Maire, Claude Morel. Le projet est le réaménagement des espaces de stationnement pour accueillir environ **142 places de parking** (contre une centaine aujourd'hui) et la **mise en valeur des éléments du patrimoine communal** (lavoir, source et escaliers). De plus, le lieu proposerait des places de co-voiturage, un espace pour l'accueil des bus, des places PMR (personnes à mobilité réduite) et des places munies de bornes de recharge pour les voitures électriques. Enfin,

des plantations de végétaux permettront de renaturer le lieu pour faire écho au projet de la micro-forêt urbaine au Pré du May (voir page 8). La municipalité a fait une demande de financement auprès de la **Région** dans le cadre du dispositif « Nos communes d'abord ».

L'objectif est de proposer du stationnement pour les habitants du centre et de libérer de l'espace sur la place du Marché aux Raisins. Enfin, des caméras de vidéosurveillance supplémentaires seront installées pour surveiller le parking.

LE PRÉ DU MAY POURSUIT SA MUTATION



«Rappelez-vous, nous nous étions engagés à planter 1000 arbres sur la durée du mandat et même si on a beaucoup parlé de 3 platanes, on va très probablement dépasser les 1000.»
Benoît Dufaj, élu en charge de l'Écologie et du Patrimoine naturel.

En lien avec la volonté municipale de verdir le village, un grand projet de **végétalisation du Pré du May** se prépare pour l'hiver prochain, dans la continuité des phases de plantation ayant déjà eu lieu. L'objectif de ce projet est de valoriser cet espace délaissé de la commune, suivant des principes de restauration écologique, afin d'offrir aux habitants un **lieu de détente** au frais à proximité du centre-ville.

Articulés autour de deux grandes allées principales et de petits chemins transversaux, différents espaces seront proposés : micro-forêt, strate arbustive, zones herbacées. Les parcelles de micro-forêt, selon la méthode développée par le botaniste japonais Miyawaki, seront entourées de ganivelles et non accessibles au public afin de garantir leur développement en autorégulation. Au total, ce sont plus de **2800 godets forestiers**, **125 arbustes** et une **trentaine d'arbres** qui seront implantés, de 32 essences différentes, un vrai « hotspot » de biodiversité.



77%
financé par le Département

Ces plantations permettront également de redonner de la porosité au sol, solutionnant ainsi le problème récurrent d'eaux stagnantes incommodant les riverains (odeurs, prolifération de moustiques). Pour finir, du mobilier urbain sera disposé sur le site, notamment autour du saule pleureur existant : bancs, tables de pique-nique, bains de soleil, poubelles...

De quoi venir se prélasser en toute tranquillité !

Le **Département de Vaucluse** financera à hauteur de 51 % dans le cadre du **Contrat Vaucluse Ambition** et de 26 % pour le dispositif « *Planter 50 000 arbres en Vaucluse* ».

LES BERGES DU PESQUIER ENFIN SÉCURISÉES ET RENFORCÉES !



Pour des raisons indépendantes de la volonté de la municipalité, les travaux de confortement des berges du Pesquier ont pris du retard l'année dernière. Le Maire, Claude Morel, remercie par ailleurs les **services de l'État** et plus particulièrement la **DDT (Direction Départementale des Territoires)**

pour leur aide et leur soutien dans ce dossier. Ainsi, le confortement des berges du Pesquier rive gauche et les plantations des arbres en rive droite sont aujourd'hui terminés ! Le canal et sa biodiversité sont préservés et le chemin du Pesquier ne représente plus de menace d'effondrement.



UNE PASSERELLE POUR LE PESQUIER

Cet été, les Caumontois auront l'agréable surprise de voir une **passerelle** installée sur le chemin du Pesquier pour faciliter l'accès au parc et au skatepark.

SORTIE DE FIN D'ANNÉE POUR LE CCAS

Fin de saison au parc de loisirs Rocher Mistral

Le CCAS de Caumont a clôturé son année en proposant à ses adhérents une journée au parc de loisirs **Rocher Mistral à La Barben**. Au programme, visite du château, pique-nique, spectacle et bonne humeur !



Des ateliers tout au long de l'année

Tout au long de l'année, le service animation du CCAS Échappées Belles a organisé, en partenariat avec l'**ASEPT PACA** et l'association **Brain Up**, des ateliers « danse adaptée, coordination du corps et mental » et « Sommeil ».



Les activités et les **séances d'aquagym** et de **gym douce** reprendront à la rentrée de septembre. Renseignements auprès du CCAS de Caumont-sur-Durance.

SIGNAL LOGEMENT

Sortir du mal-logement c'est possible !

Signal logement s'adresse aux locataires, propriétaires ou bailleurs qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches pour déclarer et suivre les dossiers auprès des services compétents.

Tout problème rencontré dans le logement lié à l'état du bâtiment, les espaces de vie, l'insalubrité (moisissures par exemple), la sécurité des occupants, le confort (isolation par exemple) peut être signalé.

Vos interlocuteurs

SIGNALEMENT DE LOGEMENT INDÉCENT, INSALUBRE OU DANGEREUX

Police municipale

06 70 09 47 50 ou 04 90 01 20 28
police@caumont-sur-durance.fr
10 rue Aristide Briand

RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

CCAS de Caumont (Centre Communal d'Action Sociale)
Corinne Chautard - 04 90 01 55 53
c.chautard@caumont-sur-durance.fr
Hôtel de ville - place du 8 Mai 1945

<https://signal-logement.beta.gouv.fr/>



AUTOUR DE CAUMONT

INAUGURATION DE LA DIGUE DE LA DURANCE

Sécuriser le territoire face aux crues de la Durance à Bonpas

Le **Grand Avignon** a mené des travaux d'aménagement de la digue de la Durance, à Bonpas, inaugurés en avril 2025. Le chantier, réalisé par le **Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD)**, garantit une protection contre les crues centennales, protégeant ainsi 100 000 habitants et autant d'emplois. Si dans un premier temps la digue ne protège pas directement Caumont-sur-Durance, elle sera néanmoins prolongée **en 2026 jusqu'à la commune** pour la protéger des **crues de la Durance** et de **4000 m³/s**.

Aujourd'hui, les abords de la Durance sont un espace agréable comprenant une piste piétonne et une aire de repos, qui permettent de profiter pleinement de ce nouvel environnement naturel.

La **piste cyclable**, actuellement arrêtée au barrage EDF, **rejoindra en 2026 Caumont-sur-Durance** par le chemin sécurisé du Mourgon, renforçant encore plus les mobilités douces sur le territoire.



VERS LA FIN DES BOUCHONS DU CARREFOUR DE BONPAS

Conduit par le **Département de Vaucluse**, le chantier a débuté en mai et s'achèvera fin 2027. L'objectif est de mettre un terme à ce point noir du trafic qui impacte plus de 65 000 véhicules quotidiens. Un nouvel **axe sans feu tricolore** sera créé **reliant l'Ouest et l'Est** et **deux giratoires** seront construits afin de rendre la circulation la plus fluide possible.



UN GIRATOIRE POUR CAUMONT

Le Maire, Claude Morel, et l'équipe municipale ont convenu avec les élus du Département de la **création d'un giratoire à l'intersection de l'avenue Jean Moulin (direction Avignon) et de la D900**, depuis longtemps demandé par les Caumontois.

POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DU CHANTIER

Une **page Facebook** a été créée pour suivre toute l'actualité du chantier : **Chantier Bonpas 84**





INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections sont les **élections municipales** qui auront lieu en **mars 2026** (dates encore inconnues au moment de la parution de ce numéro). Pour voter, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, l'inscription peut se faire en déposant un **dossier en Mairie** ou se réaliser **en ligne**. Elle doit être déposée au plus tard le **6^{ème} mercredi** précédant le premier tour du scrutin.



Un doute sur votre situation ? **Bureaux de vote**

Grâce au **téléservice** « *Interroger sa situation électorale* », disponible sur le site officiel de l'administration française, vous pouvez **vérifier votre inscription** et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données. Vous pouvez également effectuer votre **inscription en ligne** sur : www.service-public.fr

Les personnes nouvellement inscrites ou qui ont changé d'adresse se verront éditer une carte électorale. Elles seront envoyées au minimum 3 jours avant la date du premier tour de scrutin.

- **Bureau 1** : Mairie, place du 8 Mai 1945
- **Bureau 2** : espace Pierre Voulard (bibliothèque), place du 8 Mai 1945
- **Bureau 3** : salle Roger Orlando, place du Marché aux Raisins
- **Bureau 4** : salle Roger Orlando, place du Marché aux Raisins
- **Bureau 5** : Lou Fournigüé, place du Marché aux Raisins

Vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales ?

Rapprochez-vous du service élections de Caumont
04 90 01 20 15

VIE MUNICIPALE



MANOU PART À LA RETRAITE

Marie-Madeleine Garnier, plus connue sous le surnom de « Manou », prend une retraite bien méritée après **27 ans de service auprès des enfants**.

Elle a intégré le CCAS en avril 1998 en qualité d'animatrice petite enfance au sein de la crèche Lou Nis et y restera toute sa carrière professionnelle en assurant avec sérieux l'accueil, l'accompagnement et la mise en œuvre d'activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la structure. Professionnelle et efficace, elle a su créer avec les familles et les enfants une relation de confiance.

Officiellement partie à la retraite au 1^{er} juillet 2025, nous la remercions et lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle vie de retraitée.



Nassera Mallem, élue déléguée à la Petite enfance et Manou.

« Je suis fière et heureuse d'avoir travaillé aussi longtemps auprès des enfants, leur spontanéité et leur innocence, c'est ce qui me manquera le plus. » Manou.

VIE CITOYENNE

NOUVEAUX ÉLUS POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

L'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) a eu lieu le **22 mars en Mairie** après les élections du 11 mars. Les élus sortants ont été remerciés pour leurs deux années d'implication dans la vie citoyenne de Caumont (ils ont notamment finalisé et inauguré le projet du skatepark initié par leurs prédécesseurs, installé des racks à vélo dans le village, inauguré le passage Fantastique...).

Les **douze nouveaux élus** ont signé la charte du CME et ont reçu leur écharpe. Ils sont dorénavant les porte-parole de tous les enfants du village et ont déjà de nombreuses idées pour améliorer le quotidien des Caumontois. **Bienvenue à eux !** Deux d'entre eux partagent d'ailleurs la même vocation que leurs parents, celle d'agir en faveur de leur commune.



Visite du Sénat prévue le 1^{er} octobre

Depuis 2021, l'équipe municipale souhaite promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la vie démocratique locale, leur donner la parole, le pouvoir de s'exprimer et de débattre.

Le 14 juin, les jeunes élus ont participé au regroupement des CME du Grand Avignon à Rochefort-du-Gard, sur le site Les Cigales. Ils étaient **65 jeunes élus au total** (avec Morières, Pujaut, Rochefort-du-Gard, St-Saturnin, Vedène, Villeneuve-lès-Avignon et en invités, les jeunes de Châteaurenard). Durant la journée, ils ont mené différentes activités : grimpe d'arbres, foot béquilles, course d'orientation, escalade, cuisine et laser game.

AFFICHAGE LIBRE EN VILLE

Le **Conseil Citoyen** a travaillé avec le Conseil Municipal pour proposer des espaces d'affichage libre sur la commune. Afin de garantir un affichage d'opinion, d'expression libre et associatif et de **lutter contre l'affichage sauvage**, quatre espaces seront dédiés à cet usage sur des panneaux réservés : **devant le centre médical** du faubourg Saint-Sébastien, **à la sortie du passage Fantastique** (à l'angle de la route de Gadagne et du chemin de la Loge), **à côté de l'entrée du magasin U Express** et sur le parking du **lotissement Solys** (avenue des Tilleuls). **Deux types de panneaux** seront aménagés sur ces lieux : le premier sous forme de panneau vitré et fermé pour l'affichage

d'informations municipales ainsi que celles relatives aux activités associatives. Le deuxième panneau, permet **l'affichage d'opinion, et d'expression libre** où chacun peut y apposer ses affiches par ses propres moyens de façon libre et gratuite.



Attention, la commune étant tenue responsable, elle se réserve le **droit de retirer** périodiquement des informations pour la bonne gestion des espaces dédiés et le respect de l'environnement. De plus, les messages ou visuels susceptibles de **causer un trouble à l'ordre public** seront retirés et **l'auteur poursuivi**.

ESPACES SANS TABAC

Que dit le décret voté ?

Depuis le 1^{er} juillet 2025 « *Le décret étend l'interdiction de fumer aux abribus, aux parcs et jardins publics, aux aires de jeux, aux plages, aux abords des bibliothèques, des enceintes sportives et des établissements d'enseignement primaire et secondaire, ainsi qu'aux lieux d'accueil et d'hébergement des mineurs. Il renforce les sanctions en cas de vente de produits du tabac et du vapotage aux mineurs, qui constitue désormais une contravention de cinquième classe.* »

Ce décret a pour objectif de réduire le tabagisme passif auprès des mineurs.

Quels sont les espaces concernés à Caumont-sur-Durance ?

10 MÈTRES DE PÉRIMÈTRE À RESPECTER

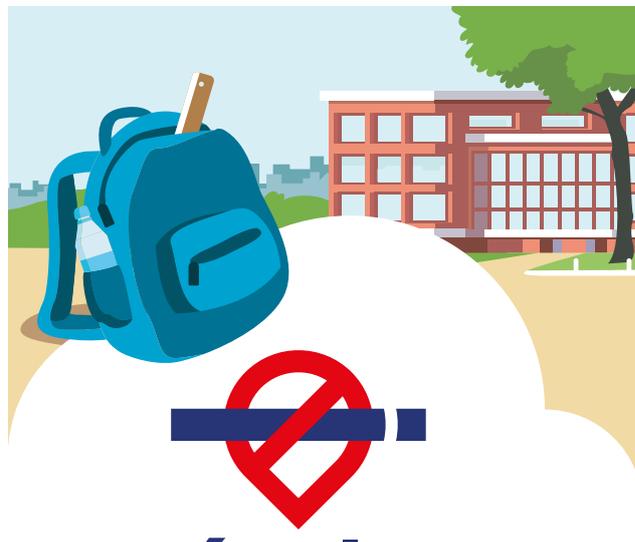
Les abords :

- de l'école maternelle Pauline Kergomard ;
- de l'école élémentaire Fernand Perrin ;
- du centre de loisirs (ALSH) et du Relais Petite Enfance situés sur le passage Fantastique ;
- de la crèche Lou Nis ;
- de la place Marius Estratag ;
- du skatepark et city stade ;
- de la salle des sports, du dojo et des stades municipaux.

Quelles sanctions ?

En cas de non-respect de la loi, tout contrevenant s'expose à une amende de **135 €**. Pour rappel, tout mégot de cigarette, comme les déchets en tout genre jetés sur l'espace public, entraîne lui aussi des sanctions d'après l'article de loi R634-2 du Code pénal.

135 € d'amende



école sans tabac

Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 135€ ou à des poursuites judiciaires. Pour arrêter de fumer, faites-vous aider. Rendez-vous sur tabac-info-service.fr ou appelez le 3989.

Articles R3512-2 et R3515-2 du code de la santé publique

LE MOUSTIQUE TIGRE PEUT TRANSMETTRE LA DENGUE, LE ZIKA ET LE CHIKUNGUNYA

Si vous revenez d'une zone où circulent ces maladies et que vous présentez des symptômes, consultez votre médecin et limitez vos déplacements

Fièvre d'apparition brutale | Douleurs musculaires et/ou articulaires | Éruption cutanée | Maux de tête

Protégez-vous des piqûres de moustiques :

• Appliquez des produits répulsifs | • Utilisez des moustiquaires et/ou moustiquiers | • Portez des vêtements amples et couvrants

REPUBLIC FRANÇAISE | ars | EID MEDITERRANÉE | PLUS D'INFOS SUR paca.ars.sante.fr

AFFAIRES FUNÉRAIRES



« S'il est un sujet soigneusement évité dans les conversations, c'est bien celui des affaires funéraires. Pourtant, il nous concerne tous et nous sommes par la force des choses amenés un jour à nous y intéresser, que ce soit pour notre famille ou pour nous-mêmes. Cet article a pour but de vous apporter les informations essentielles en matière de démarches autour de trois grands thèmes : anticiper, organiser et être informé(e) ».

Isabelle Marescaux, Adjointe aux Affaires funéraires.

ANTICIPER

Éviter à ses proches la charge financière et psychologique de ses obsèques est possible. Pour organiser des obsèques, il faut s'adresser à une entreprise de pompes funèbres qui propose des contrats adaptés aux besoins et aux finances de chacun. Le contrat peut inclure une rubrique concernant les **dernières volontés**. Ces précieuses informations font partie du Code pénal et **doivent être légalement respectées** par la famille. Dans le cas contraire, une condamnation et une amende allant jusqu'à 7500 € pourront être appliquées.



La ville ne disposant pas d'un service public funéraire, il existe une **convention signée avec la régie de l'Isle-sur-la-Sorgue** qui propose également l'accès à une chambre funéraire.

Adresse : Bd Paul Pons
84800 Isle-sur-la-Sorgue



Inhumation

En cas d'inhumation, **il faut garder précieusement le titre de sa concession** qui sera nécessaire pour les démarches d'obsèques. Si cette concession manque de place, les pompes funèbres peuvent procéder à des réductions de corps. Pour acquérir une concession, son achat se fait **auprès des Services techniques** de la Mairie qui vous délivreront le titre correspondant.

Les concessions sont de plusieurs natures : pleine terre (le cercueil est inhumé à même la terre), avec caveau (construction en dur), case de colombarium et caverne (caveaux pour urnes). Leur durée peut varier de 15 à 50 ans (les concessions perpétuelles existent mais sont moins préconisées).

ORGANISER

Dûment habilitée par la Préfecture, l'entreprise funéraire effectue, en votre nom et place, les démarches obligatoires auprès des différentes instances : mairie, hôpitaux, chambre funéraire, culte, service des cimetières. Pour ce faire, un certain nombre de documents sont **indispensables et obligatoires** :

- **Un pouvoir**, signé par la personne qui va représenter le défunt et qui donne délégation à l'entreprise funéraire d'agir en son nom pour l'organisation des obsèques.
- **Un devis**, détaillant la totalité des prestations effectuées par les pompes funèbres, comprenant 3 rubriques : les prestations obligatoires courantes, les complémentaires optionnelles et les frais avancés par les pompes funèbres pour la famille.
- **Un bon de commande** qui est l'exacte reproduction du devis.

Ces documents doivent impérativement et légalement être fournis, validés et signés avant les obsèques, à l'issue desquels une facture sera délivrée. **Si le devis et le bon de commande ne sont pas fournis, vous n'êtes aucunement tenus de contracter avec l'entreprise** et êtes en droit d'annuler la prestation et de vous adresser à un autre prestataire. Par ailleurs, si votre défunt séjourne à l'hôpital public avec une gratuité de 3 jours et/ou en chambre funéraire, les tarifs correspondants sont disponibles auprès de ces instances. La crémation peut être réglée directement par la famille au crématorium. Les tarifs sont fixes et fournis par l'entreprise de pompes funèbres ou le crématorium. Le déroulement des obsèques, qu'elles soient religieuses ou civiles, est fixé avec l'entreprise funéraire. Certains lieux, comme les crématoriums, peuvent proposer une salle après cérémonie pour que la famille et les amis puissent s'y retrouver.



Les **opérateurs funéraires** sont dans l'obligation de fournir aux villes de plus de 6000 habitants leurs tarifs à l'aide d'un devis-type validé par la Préfecture. Les devis des entreprises opérant sur la commune sont **disponibles auprès des Services techniques** et prochainement sur le **site internet** de la Mairie.

■ ÊTRE INFORMÉ(E)

Les démarches obligatoires après-décès sont longues, épuisantes et souvent « obscures » car elles ne font l'objet d'aucune communication claire. Fort heureusement, certaines entreprises funéraires, conscientes que leur accompagnement peut aller au-delà de l'inhumation, proposent un **parcours d'aide** auprès des familles afin de leur éviter de lourdes démarches, allant jusqu'à trouver des **aides financières** peu connues du grand public. Il est aussi possible de contacter une assistante sociale selon la situation.



Le savez-vous ?

- Vous êtes peut-être bénéficiaire d'un contrat assurance obsèques en capital sans le savoir !
- En tant qu'héritier, vous êtes légalement tenu de payer les frais d'obsèques si le défunt n'avait pas souscrit de contrat spécifique.
- Ces frais peuvent être prélevés sur les comptes bancaires du défunt, à hauteur de 5 910€ depuis le 1^{er} janvier 2025, sous certaines conditions.
- Un capital décès peut être versé par l'assurance maladie à la famille dont les conditions sont liées à la situation du défunt.
- Vos droits à la CAF peuvent être recalculés et revalorisés suite à un décès.

Les concessions

Tout concessionnaire est locataire de l'emplacement, le terrain appartenant à la commune. Une concession peut être : **individuelle, familiale ou collective** (réservée aux personnes désignées dans l'acte de concession, qu'elles soient ou non de la famille). Les concessions doivent être **entretenu**es par les « locataires ». Dans le cas contraire et si les lieux présentent un souci estimé de salubrité ou de danger, la Mairie peut adresser un courrier afin de demander expressément d'intervenir pour la sauvegarder. Si aucun entretien n'est fait, la concession peut être reprise par la commune car considérée en état d'abandon.

Les concessions arrivées à expiration et non renouvelées dans les conditions édictées par les textes retournent à la commune pour être ensuite mises à disposition de nouveaux concessionnaires. Attention, un « héritier » d'une concession ou un ayant-droit, ne peut prendre aucune initiative concernant ladite concession, cette possibilité étant réservée au titulaire ou co-titulaire à l'origine de l'acquisition, à moins qu'un **acte notarié** donne des directives précises en la matière.

Les démarches en Mairie de Caumont-sur-Durance

La **déclaration de décès** sur la commune est effectuée généralement par les pompes funèbres (ou par un proche du défunt) auprès du service de l'État-Civil de la Mairie qui délivre par la suite les actes de décès correspondants ainsi que les documents autorisant l'inhumation. Dans le cas d'un **décès hors commune**, les documents sont fournis par la mairie concernée et les informations transmises plus tard à la Mairie de Caumont. Les documents autorisant **l'inhumation des personnes décédées hors commune** sont délivrés par les Services techniques de la Mairie. Ces derniers gèrent également l'organisation et l'entretien des quatre cimetières de la commune.

Vos contacts aux Services techniques

- **Andrea Maurel** (concessions et travaux dans les cimetières) par téléphone du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (sauf le mercredi après-midi) au centre des Services techniques (46 avenue Jean Moulin) et sur rendez-vous les lundis après-midi de 13 h 30 à 17 h.
- **Patrick Féraud** assure avec bienveillance depuis des années le bon entretien des cimetières et le respect des lieux. Il veille aussi au bon déroulement des travaux.



PRÉVENTION

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document qui assure la mise en place au niveau du village d'une **organisation pratique** visant à faire face à tout événement de sécurité civile. Cette démarche, rendue obligatoire par le Code de la Sécurité intérieure, consiste à identifier les **risques principaux qu'encourt la commune et à organiser la réponse à ces risques**. Cette réponse intègre la mise en place d'une cellule de crise, le recensement des ressources humaines et matérielles nécessaires ainsi que la mise à disposition d'outils, tels que les annuaires, les cartographies et les procédures opérationnelles, par exemple.

Bernard Guillot, Adjoint à la Gestion des risques, et le Maire, Claude Morel, ont présenté **ce plan à la population caumontoise le lundi 16 juin** à la salle Bonne Entente. Bernard Guillot a présenté les principaux risques de la commune et a expliqué l'organisation communale face aux inondations et aux feux de forêts, par exemple.

Les habitants peuvent consulter le plan communal de sauvegarde **en Mairie** ou sur le **site internet** de la ville.

ZOOM SUR... SYSTÈME TÉLÉALERTE F24-GEDICOM

Tous concernés, tous alertés, tous protégés !



La ville de Caumont-sur-Durance, avec le Grand Avignon, s'est dotée d'un automate d'appel **F24-GEDICOM** agréé et complémentaire à **FR-Alert** qui peut être déclenché au niveau national. F24 GEDICOM permet de **diffuser des informations à la population en cas de risque majeur** sur toute la commune et ce dans un délai très court. L'automate d'appel informe la population **par téléphone, par SMS ou bien par messagerie vocale**, selon le mode de communication choisi par l'utilisateur.

Pour recevoir les alertes F24-GEDICOM, **les administrés doivent s'inscrire gratuitement sur le site internet de la ville dans le menu «Prévention des risques»** : <https://www.caumont-sur-durance.fr/alerte-sms-f24gedicom/>



LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES



REJOIGNEZ LE RÉSEAU

Andrea Mulas, élu en charge du réseau « Voisins bienveillants »

04 90 01 20 20

PARTEZ SEREINEMENT PENDANT VOS VACANCES

Renseignements auprès de la Police municipale de Caumont :

06 70 09 47 50





CYCL'ÉCOLO TOUR

Du 7 au 11 avril, **12 jeunes caumontois** du centre de loisirs ont participé à la semaine de « *Mobilité douce, découverte du patrimoine et sensibilisation écologique* ». Pendant cinq jours, **60 enfants de 6 à 15 ans** des accueils de loisirs de Velleron, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Entraigues et Caumont-sur-Durance se sont rassemblés autour d'activités sportives et de sensibilisation. Cette aventure a été proposée dans le cadre de la **Convention Territoriale Globale (CTG)** et a été financée par le **Grand Avignon**, la **CAF** et la **MSA**.



Une première édition réussie !

Les enfants ont sillonné la Via Venaissia, se sont initiés au pumptrack et au biathlon vélo, ont appris à réparer un vélo avec l'association Roulons à Vélo, ont fait du Run & Bike et ont participé à des ateliers sur la sécurité routière, sans oublier les rencontres avec deux aventurières à vélo et les ambassadeurs du tri sélectif du Grand Avignon.



Une belle aventure collective qui sera renouvelée l'année prochaine du **11 au 16 avril 2026** avec la participation espérée de nouvelles communes du département.



VILLE ACTIVE ET SPORTIVE



Pour porter l'héritage du label « Terre de Jeux Paris 2024 » que la ville avait obtenu, la commune souhaite s'engager auprès du label « **Ville Active et Sportive** » et continuer à encourager **la pratique sportive pour tous**, qu'il s'agisse de sports de loisir, de santé ou de compétition. Ce label est une distinction attribuée aux communes françaises qui développent des politiques volontaristes en faveur des sports et des activités physiques. Il a été créé en 2017 par le Ministère des Sports, l'ANDES (Association Nationale des Élus en charge du Sport) et l'Union Sport & Cycle.

MISSION LOCALE GRAND AVIGNON À CAUMONT

Depuis le mois de **septembre 2023**, la **Mission Locale Jeunes Grand Avignon** vient à la rencontre des jeunes de Caumont-sur-Durance, âgés **de 16 à 25 ans**. Près de **80 jeunes de la commune** ont déjà sollicité ce lieu d'écoute et d'accompagnement. Afin de renforcer la présence de la Mission Locale sur l'ensemble du territoire et d'être au plus proche des jeunes, des permanences de proximité sont proposées. C'est pourquoi **Annie accueille désormais les jeunes tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, à la Mairie de Caumont**. L'objectif est de les soutenir dans la construction de leur avenir professionnel, en leur proposant un accompagnement global, adapté à leurs besoins. La Mission Locale travaille sur trois grands volets :

- **L'emploi** : accompagnement des jeunes dans leur recherche d'un emploi, d'un stage ou d'une alternance, en lien avec les besoins du territoire et des entreprises locales.
- **La formation** : orientation des jeunes vers des parcours de formation adaptés à leurs projets : formations qualifiantes, prépa-apprentissage, contrats en alternance, etc.
- **Les freins à l'insertion** : parce que l'accès à l'emploi et à la formation passe aussi par la levée de freins personnels, la Mission Locale propose un accompagnement sur des sujets comme la mobilité, le logement, la santé, l'accès aux droits, ou encore l'aide alimentaire.



Tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois à la Mairie

Dates des permanences p 35

Annie Audigier

Conseillère en insertion sociale et professionnelle

annieaudigier@missionlocale-avignon.asso.fr

07 48 72 39 44

04 90 81 13 14 (ligne)

« La présence de la Mission Locale à Caumont-sur-Durance s'inscrit dans notre volonté d'être identifiée et accessible partout sur le territoire du Grand Avignon, au plus proche des jeunes. Nos permanences et antennes locales nous permettent d'assurer un service de proximité, au plus près des besoins. » Annie Audigier

CULTURE

CLAP DE FIN DE LA BIBLIOTHÈQUE PIERRE VOULAND

Cap sur l'ouverture de la future médiathèque

L'ouverture de la future médiathèque au pôle multi-activités se profile à l'horizon. Ce lieu moderne et accueillant proposera un large choix de livres, de supports numériques, d'espaces de travail et de moments de rencontre autour de la culture. Véritable outil de lien social, la médiathèque sera un point d'ancrage pour les Caumontois. Avant de découvrir ce nouvel outil, un temps de fermeture s'impose pour préparer les nouvelles collections et procéder au déménagement. **La bibliothèque Pierre Vouland fermera ainsi définitivement ses portes le samedi 30 août 2025.**

JOURNÉE DE FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE PIERRE VOULAND Vendredi 29 août

Pour « tourner la page » de cette belle aventure, la bibliothèque proposera une **journée d'animations et de festivités le 29 août** qui se clôturera, grâce au soutien du Grand Avignon, par une déambulation dans les rues du village avec le trio de cuivre « Sur la bouche ».

QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2025



Soirée d'hommage à Joseph Pacini : un héritage célébré

La soirée du 29 avril a mis à l'honneur **Joseph Pacini, auteur et poète caumontois** qui nous a quitté en fin d'année dernière. Ce temps dédié a permis de retracer son parcours artistique et humain à travers des témoignages et des extraits de ses œuvres. Famille, amis et habitants se sont réunis nombreux dans une ambiance empreinte d'émotion et de reconnaissance dans la salle des mariages. Un moment fort qui a rappelé toute la diversité de l'œuvre de Joseph et l'importance de préserver et transmettre la mémoire de celles et ceux qui ont façonné notre culture locale.



Festival Accordez-vous !

Le festival **Accordez-vous !** organisé au cœur des chapelles du village les 17 et 18 mai, a rassemblé mélomanes et curieux venus découvrir un **répertoire aussi éclectique qu'émouvant**. Interprété avec passion en duo ou en quatuor, le programme dédié aux instruments à cordes a oscillé entre musique classique et musique contemporaine. Le public, conquis, a salué la qualité des interprétations et l'atmosphère conviviale du festival.



La tête dans les étoiles

Petits et grands ont pu vivre une expérience unique lors de la journée dédiée à **l'astronomie**. Organisée en partenariat avec **André Cassese**, astronome de **l'Observatoire de Rocbaron**, cette journée a débuté pour les scolaires au Jardin Romain par l'observation du soleil à l'aide de matériel spécialisé, avant de se poursuivre en soirée avec une exploration des constellations, des planètes et des mystères de l'univers. Entre science, émerveillement et pédagogie, cette animation a suscité la curiosité de nombreux participants.



Journée Manga : déjà 10 bougies !

À l'initiative de **Joséphine Danon, alors Adjointe aux Affaires culturelles**, il y a déjà 10 ans, la journée Manga a rassemblé cette année encore un grand nombre de passionnés de **culture japonaise**. Au cours de la journée, plusieurs ateliers ont été proposés pour découvrir et s'initier aux techniques artistiques japonaises traditionnelles et modernes : **calligraphie**, l'art délicat de **l'origami**, ou encore des sessions de **dessin et d'aquarelle**, permettant d'exercer toute son imagination. Un atelier spécial de création de **cartes 3D** proposé par le collectif Freesson a permis également aux visiteurs de concevoir des œuvres originales et surprenantes. Les plus jeunes, quant à eux, ont pu assister à des séances de lecture de **kamishibai**, un théâtre de papier japonais offrant un moment de détente et d'émerveillement. **Dix bougies bien soufflées** et une journée bien remplie pour le plus grand bonheur des petits et des grands !



COMITÉ DES FÊTES



Soirées Food Truck

À partir de 19 h - place Jean Jaurès

- Vendredi 25 juillet
- Vendredi 22 août

Fête de la Saint-Symphorien

Du 8 au 11 août - animations place Maurice Baux

• VENDREDI 8 AOÛT

Loli'Quiz : le nouveau show captivant des Lolipop & Boys, un blind test musical avec des plumes, de la sensualité et des strass.

• SAMEDI 9 AOÛT

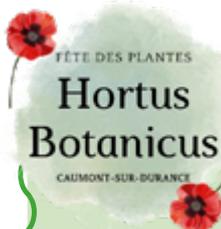
Une expérience dynamique pour découvrir les merveilles du globe en une seule soirée, un périple époustouflant à travers les continents.

• DIMANCHE 10 AOÛT

Commémoration de la Libération de Caumont-sur-Durance (à 11h30 à la stèle de la chapelle Saint-Symphorien) et soirée musicale avec les Bam's Moon.

• LUNDI 11 AOÛT

Spectacle cabaret parisien traditionnel, suivi d'une soirée dansante avec un DJ.



HORTUS BOTANICUS - 2^e ÉDITION

La seconde édition d'Hortus Botanicus s'est déroulée sous un soleil éclatant et un grand ciel bleu. Le succès de cette journée était assuré. Ce sont plus de **2500 visiteurs** qui ont arpenté les allées du Jardin Romain tout au long de la journée et qui sont venus à la rencontre des pépiniéristes pour de bons conseils et des plants tous plus beaux les uns que les autres. Ils ont aussi pu flâner au milieu des stands des créateurs.

Les associations présentes ont rivalisé d'ingéniosité pour proposer : atelier ludique sur le compost, recyclerie sous forme d'origami, ateliers scientifiques, apéros biodiversité et créations artisanales zéro déchet, sans oublier le troc aux plantes et l'échappée game « la borie hantée », jeu interactif et pédagogique dédié à la découverte de la biodiversité et du patrimoine local.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 3^e édition en 2026.



PLUS D'INFOS





Soirée cinéma en plein air
Samedi 30 août à 20 h 30

Rendez-vous au Jardin Romain à 20h30 pour la projection du film «Mystère», un film d'aventure français de Denis Imbert pour plonger au cœur des montagnes du Cantal.

Fête de la Demoiselle
Du 19 au 21 septembre

- **SAMEDI 20 SEPTEMBRE**
Soirée pop rock avec le groupe W40 sur la place Jean Jaurès.
- **DIMANCHE 21 SEPTEMBRE**
Messe en Provençal de la Demoiselle et journée taurine avec la manade Colombet.

Le marché de Noël fêtera ses 10 ans !
Le 6 et 7 décembre

Pour fêter les 10 ans du marché de Noël organisé par le Comité des fêtes, de nombreuses surprises attendent les visiteurs le samedi 6 et le dimanche 7 décembre !

Qu'est-ce qu'on mange au repas de la Demoiselle ?

Papeton de légumes de saison et sa salade fraîche.
Gardianne de taureau et son riz de Camargue.
Dessert et café



INSCRIPTION REPAS FÊTE DE LA DEMOISELLE

Dimanche 21 septembre 2025 à 12h

Inscriptions et paiements à envoyer au Comité des fêtes (place du 8 Mai 1945, 84510 Caumont-sur-Durance) ou à déposer dans les boîtes aux lettres situées dans le hall d'accueil de la Mairie ou à la bibliothèque Pierre Vouland.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

Nombre d'adultes : x 25 € = €

Nombre d'enfants jusqu'à 10 ans : x 12 € = €

Merci de préciser leur âge :

Total = €

ACTUALITÉS

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 6 SEPTEMBRE DE 9 H À 13 H - SALLE ROGER ORLANDO



NOUVEAU : un parcours-jeu avec des lots à gagner !

Cette année, en plus de rencontrer et de découvrir les associations caumontaises, un parcours-jeu sera présenté. Chaque association proposera un atelier ludique, accessible et court permettant à tous les membres de la famille de participer. Les personnes qui auront réalisé tous les ateliers seront ensuite tirées au sort. À la clé, des **réductions pour l'inscription annuelle** auprès d'une association présente et des **bons d'achat** auprès des partenaires.

Pour plus de renseignements :

Maison des associations (Mades'A) - 04 90 01 20 13
associations@caumont-sur-durance.fr

LOU FOURNIGUÏÉ

Rendez-vous au Forum des associations le 6 septembre pour vous présenter nos activités : **yoga, gym, randonnée, vélo**, tout comme l'atelier **peinture** à la salle de la Bonne Entente tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Natinath, artiste peintre et plasticienne de formation classique, assure les cours d'huile, d'aquarelle et de dessin pour tous les niveaux. Les activités reprendront le 8 septembre.



04 90 23 14 13



loufourniguie@wanadoo.fr



Lou Fourniguïé

<https://loufourniguie.com>

LES GALOPANTS

Cette année les Galopants s'ouvrent aux clubs voisins avec lesquels des échanges et des sorties communes sont organisées, par exemple, à Velleron avec les clubs de Morières et de St-Saturnin. Belle occasion de convivialité et d'échange d'expérience concoctés par Jean-Claude Pascal et Claude Millet. En même temps les Galopants se sont distingués sur différentes épreuves : **Yohan Fages** pour la première fois sur une grosse course, le Trail du Ventoux, 48 km et 2900 m de dénivelé ; **Alain Medal** sur le Marathon d'Helsinki en 3h59 et **Sally Torkington** et **Loïc Pankow** qui enchaînent les premières places sur des courses du challenge Vauclusien.

Nous vous attendons pour partager notre passion (jours et horaires sur notre site internet).



07 49 97 71 01



lesgalopants84@gmail.com

www.les-galopants.com

AMICALE DU PESQUIER



Le **traditionnel déjeuner pêche** offert par l'Amicale a eu lieu le samedi 17 mai au bord du Pesquier après une belle matinée de pêche et des belles prises. Déjeuner avec les traditionnelles grillades du président avec de la charcuterie, fromages et boissons pour les nombreux pêcheurs et adhérents. Ce petit monde a ainsi passé un moment convivial. À noter le prochain rendez-vous organisé par l'Amicale : le **lâcher de truites réservé aux enfants** le samedi 9 août à 9h au Pesquier.

Claude Maltete



06 24 29 69 51



amicale.du.pesquier@orange.fr

GYM TONIC

Depuis sa création, Gym Tonic s'engage à promouvoir **la pratique sportive pour tous**, quel que soit l'âge, le niveau ou les objectifs. Véritable acteur de la vie locale, notre association joue un rôle central dans l'animation de notre commune, en apportant des valeurs essentielles telles que la **solidarité, l'esprit d'équipe et la santé**. Nous proposons des activités qui s'adaptent aux jeunes comme aux moins jeunes. Vecteur indispensable pour la prévention des maladies, le développement de la confiance en soi et la lutte contre l'isolement social, le sport favorise la cohésion entre les habitants. Nous restons disponibles pour échanger sur notre programme et sur les différentes initiatives que nous pourrions développer ensemble.



gymtonic84510@gmail.com

JUDO CLUB CAUMONTOIS

Merci pour cette belle saison !

Cette saison sportive a été excellente et présage de belles choses pour le futur. Outre la montée en effectif, les résultats ont eux aussi été à la hauteur. À chaque participation du club, dans les rencontres départementales, **tous les judokas ont été médaillés**, cela encourage l'équipe pédagogique à continuer le travail dans ce sens. Nos stages tant judo que multi-activités ont fait le plein avec comme point d'orgue, une rencontre dans un EHPAD où nos judokas ont côtoyé leurs aînés. Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison, passez de belles vacances. Les tatamis vous attendent !



« Un judoka ne s'améliore pas pour se battre, il se bat pour s'améliorer »
Jigoro Kano.



06 26 80 21 40



judoclubcaumontois@gmail.com



[judoclubcaumontois84510](https://www.facebook.com/judoclubcaumontois84510)

<https://judoclubcaumontois.ffjudo.com/>

CLUB D'ÉCHECS DE CAUMONT

Une belle fin de saison !

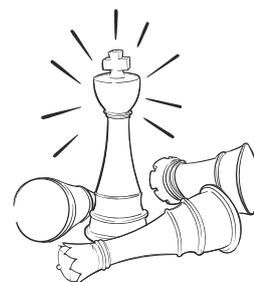
La fin de saison est toujours marquée par de nombreuses compétitions. **Trois Caumontois** ont été qualifiés pour aller jouer à Aubagne le **championnat des Jeunes de la région PACA** (photo). Ils ont enrichi leur expérience du haut niveau ! Une équipe d'adultes du club a été qualifiée pour la phase régionale de la **Coupe Loubatière**, qui s'est jouée à Nîmes. Elle a frôlé la qualification pour la phase finale !

Dans les compétitions des interclubs par équipe, **Caumont a terminé sur le podium en Nationale 6** pour la 2^{ème} année consécutive (3^{ème} du groupe Vaucluse Sud). En Nationale 4, notre équipe se classe seulement 7^{ème} mais se maintient pour une 7^{ème} saison consécutive dans cette division régionale très relevée. Bravo à tous les compétiteurs du club d'échecs !



Christophe Bert

@ bureau@caumont-echecs.org
www.caumont-echecs.org



LA VIGILANTE

La nature caumontoise est un espace partagé exceptionnel. Bon nombre de randonneurs, promeneurs, cyclistes se partagent la colline de Piécaud, les plaines la Rouillère ou la Durance. Or, lors du traditionnel **nettoyage de l'environnement**, organisé par la société de chasse la Vigilante, quelle tristesse de voir peu de volontaires présents pour dépolluer cet espace de liberté, cher à tous, et enlever plus de **50 m³** d'encombrants et autres déchets. Néanmoins, grâce à de généreux bénévoles qui ont œuvré en amont, cette journée a permis de gommer l'incivilité visible par ces dépôts et de redonner un éclat au village. Nous avons donc montré à tous que la nature se partage et se défend car ensemble nous sommes plus forts pour la protéger.



☎ 06 75 57 50 91

@ daniel.bernard.louis@gmail.com

LE CHŒUR DES COLLINES

Durant la saison, la chorale a proposé **plusieurs concerts** à Caumont : concert de Noël avec des chants appropriés ; concert avec l'orgue au printemps avec là aussi un programme spécifique et le concert de fin de saison. Nous avons également participé à la fête de la musique à Lagarde Paréol et animé diverses **manifestations et cérémonies à Caumont**. Merci à notre fidèle public qui nous encourage et nous soutient. De nouveaux projets sont à l'étude pour

la prochaine saison, notamment la participation aux festivals des chœurs et ensembles du Grand Avignon, en octobre. Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance où nous savons allier le partage du chant, les bienfaits qu'il procure et la convivialité du chœur. Nous informons les futurs mariés que nous sommes en mesure d'animer leur cérémonie de mariage avec un répertoire adapté.



04 90 23 10 39



choeurdescollines@orange.fr

<https://lechoeurdescollines.fr>

LES AMIS DE L'ORGUE

Après une année 2024 bien remplie, avec des événements musicaux et de belles nouveautés, 2025 a démarré en musique avec un concert « Orgue et Basse » en janvier, avec **Hermès Vernet** à l'orgue et **Michel Klopfenstein** à la basse.

En avril, nous avons poursuivi avec un concert en collaboration avec le **Chœur des Collines**, dirigé par Sylvie Abbès et accompagné à l'orgue par Frédéric Bentz. Ce dernier a aussi présenté un concert à l'église Saint-Symphorien lors de la fête de la Musique. **Les 4 et 5 octobre** aura lieu le **15^e Festival d'Orgue de Caumont** avec le samedi

à 17h, un récital à quatre mains et quatre pieds avec Éric Lebrun et Marie-Ange Leurent et le dimanche à 17h, place à Mélodie Michel, jeune organiste franco-américaine pleine de talent.

Nous clôturerons cette année par un Récital d'Orgue donnée par Frédéric Bentz pour fêter les **30 ans de l'Orgue de Caumont-sur-Durance**. Nous espérons vous voir nombreux à ces beaux moments musicaux !



orgue84510@gmail.com

L'AMAP

De bons produits locaux en direct des producteurs

Bien s'alimenter s'avère aussi important sur le plan de la **santé** que sur celui du **plaisir**. Tout autour de Caumont, plusieurs productrices et producteurs travaillent à produire des légumes, des fruits, des volailles, des œufs, du fromage, des céréales, du pain, des glaces, de la viande... Pour mettre ces produits à la disposition des consommateurs locaux à des prix abordables. Des bénévoles se sont regroupés et proposent une **livraison** les mardis et vendredis entre 18h et 19h à proximité des serres du maraîcher sur la **route du Thor**. Pour profiter de ce système de vente directe assurée sans bénéfice, il convient de s'engager avec le maraîcher pour un semestre. Vous voulez tester ce mode de distribution vertueux ? Vous pouvez signer un contrat d'essai sur quatre semaines maximum !



contact@amap-le-thor-en-vert.fr

LES JARDINS DU COLIBRI

Les Jardins Partagés de Caumont sont ouverts à toutes et à tous **tous les 3^e samedi de chaque mois**.

Deux ateliers à venir :

Samedi 20 septembre

10h-12h : atelier plantes d'intérieur

Samedi 18 octobre : herbaïa, découvrir les plantes sauvages, locales et comestibles

INFOS :

Anne Vitart - 06 98 19 00 29
contact@lesjardinsducolibri.fr

ECRXIII

Une belle aventure humaine et sportive



06 95 45 04 52
 @ecrxiii@gmail.com
 ECRXIII

En résumé cette année : des tournois (11 au total), une soirée d'Halloween avec une centaine de participants, l'arbre de Noël, le loto et une sortie aux bois des lutins pour clôturer cette riche saison. Lors de l'assemblée générale, nous avons remis des sacs à crampons **offerts par la FFRXIII** avec **Nathalie Verola** que nous remercions de sa présence ! Ainsi que les casquettes et tee-shirts du club ! Un grand merci aussi à deux membres qui nous quittent, mais qui resteront toujours à nos côtés pour nous soutenir : **Romain Hostaléry** (trésorier) et **Andrea Mulas** (coach U7).

Merci à tous nos membres, nos supporters et partenaires, ainsi qu'à la municipalité et à **Claude Morel**, Maire de Caumont, **Sophie Hostalery**, Adjointe aux associations et **Andrea Mulas**, Conseiller aux sports. Et un grand merci à tous les bénévoles, mini coach, coach et toutes les personnes qui se sont impliquées cette année. Grâce à vous tous, notre club continue de prospérer et de se développer. À l'année prochaine, pour une nouvelle saison pleine de promesses et de succès !

LA BOULE CAUMONTOISE

La saison 2025 est bien lancée pour nos boulistes caumontois qui se retrouvent tous les jours sur le beau boulo-drome, aujourd'hui doté d'une passerelle en bois permettant de rejoindre facilement le parking et les toilettes rénovées par les membres du bureau de l'association, pour le confort de nos ami(e)s boulistes. Les travaux de la passerelle ont été réalisés par le personnel municipal. Coté saison : pour la première fois, à Caumont, des champions de **Vaucluse « PROMOTION »**, des nouveaux arrivants et une triplète au nom de **Mickaël Sturmat**, **Christophe Dimase** et **Nicolas Tranvouez** qui se sont qualifiés

pour le **Championnat de France** à Bourg-Saint-Maurice les 23 & 24 août. Cet été, nous proposerons des concours Mixte 2H/1D, les 8, 9 et 10 août pour la fête votive, un tournoi Open le 13 et 14 septembre ainsi que le concours Vétérans par équipe de trois samedi 4 octobre. Sans oublier les championnats de clubs Féminin et Open qui sont en cours. Venez nombreux encourager nos joueurs et joueuses.

Christophe Lavet
 06 19 23 21 34
 christophelavet@orange.fr



XIII PROVENÇAL



Clap de fin pour une belle saison 2024-2025

L'équipe termine **1^{ère} de sa poule** avec un parcours sans faute, porté par un bel esprit collectif et beaucoup d'envie. La défaite sur le fil en **demi-finale du championnat de France**, à domicile, laisse un petit goût amer... mais quelle aventure ! Un grand merci à toutes celles et ceux qui sont venus nombreux nous encourager au stade Belle-Isle, l'ambiance était au rendez-vous.

Déjà tourné vers l'avenir, le club recrute de nouvelles Cigales, débutantes ou confirmées. Chacune y a sa place : venez comme vous êtes !

06 32 23 71 16 par SMS
 XIII Provençal-Caumont
 xiiipro_crl

ESPACE GYM

Pendant les vacances scolaires nos gymnastes ont pu réaliser des stages en octobre, en février et au printemps accueillant à chaque fois **entre 50 et 60 filles**, gérées par 4 entraîneuses : **Aurélie, Suzanne, Émilie et Alyssa**.

À partir de février, dorénavant et avec l'accord des parents, la restauration du midi est prise en charge afin d'éviter un cortège important d'enfants à la cantine scolaire. Ainsi, des repas plus adaptés à la pratique journalière d'une activité physique sont proposés. Nous tenons à remercier tout particulièrement **M. Gaudin**, gérant du **Super U Caumont**, ainsi que ses équipes qui nous permettent d'avoir des repas variés et équilibrés. Nous félicitons les nombreuses gymnastes qui ont participé aux compétitions en mars et mai 2025. Un grand bravo aux équipes et individuelles qui se sont classées. Nous vous souhaitons de passer un bel été et de bonnes vacances. À la saison prochaine !



☎ 06 48 24 14 28
✉ gymcaumont@aol.fr
📍 Espace Gym Caumont

TENNIS CLUB CAUMONTOIS

Belle moisson de coupes

Quelle magnifique saison a vécue le Tennis Club Caumontois ! Après l'équipe de doubles puis les U12, c'est au tour des U10 de remporter le titre de **Champions de Vaucluse !** Toutes nos félicitations à **Nathan Beverina, Mickaël Bernard, Line Marrou-Rey, Maxime Pain, Titouan Teboul et Agathe Reboul** pour ce magnifique parcours conclu par une finale superbement remportée face à Pernes grâce au point du double ! Le TCC est également fier des femmes et des U18, finalistes battus d'un souffle par Mazan et Sorgues. Voici un résultat d'ensemble qui manifeste le très bon niveau atteint par les équipes jeunes comme adultes, femmes comme hommes, très beau résultat auquel le moniteur du club, Florian Combe, n'est assurément pas étranger. Le tennis, c'est aussi un passionnant loisir pratiqué à tout âge (tout comme le pickleball, ce nouveau jeu tellement agréable déjà pratiqué par des enfants de l'école et des seniors). Cet été profitez des offres alléchantes pour essayer !



☎ 07 84 76 81 49
✉ tennisclubcaumont@gmail.com

CAUMONT FOOTBALL 84

Du renouveau au Caumont Football 84

Le CFC entame une nouvelle ère marquée par une passation de responsabilités. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à **Xavier Berthelot** et sa famille ainsi qu'à **Ali Aboulghazi** pour leur engagement sans faille, leur bienveillance et leur dévouement au service du club durant de nombreuses années. Cette nouvelle page s'ouvre sous les couleurs historiques de Caumont, avec la mise en place d'un nouveau bureau dirigé par **Yannick Augier** qui apportera une énergie nouvelle et des perspectives prometteuses pour l'avenir du club. Nous remercions également chaleureusement le Maire, **Claude Morel**, ainsi que les services municipaux dont le soutien constant nous est précieux. Enfin, nous adressons tous nos encouragements à nos jeunes passionnés du football ainsi qu'à leurs éducateurs en leur souhaitant une saison riche en émotions sportives, en esprit d'équipe et en belles réussites.

✉ caumontfc@gmail.com



COMPAGNIE LIBRE D'ESPRIT

Caumont - Terre Vivante de culture

La 2^{ème} édition du « **Festival Chez vous** » a eu lieu du 5 au 8 juin dans les lieux publics et chez les habitants de Caumont (jardins, salons...). Basé sur des valeurs de partage et de solidarité, ce sont plus de 11 équipes artistiques de la région mais aussi venue de Bourgogne et du Nord qui ont fait vivre la culture dans les jardins, les salons et les places du village. C'est aussi Marie-Christine, Patrick, René et Alain, Christelle, Renée et René et l'association Les Jardins du Colibri qui se sont prêtés au jeu de l'accueil. Merci à tous les participants et en particulier aux élèves de CE1.



06 12 47 67 07



communication@motra.fr

www.libredesprit.net



Le festival ON à Caumont se poursuit jusqu'au 2 août.

Du 2 juillet au 2 août

En parallèle des festivals In et Off d'Avignon (avant, pendant et après), le **festival ON** propose un festival « autrement », une troisième voie qui est un retour aux sources du **théâtre populaire** et exigeant initié par Jean Vilar et André Benedetto. Autour d'une programmation professionnelle pluridisciplinaire portée par des artistes de tous les horizons, le **spectacle vivant** existe, au-delà des représentations, par des moments de rencontre, d'échange, de partage, de débat en ouverture sur l'Autre et sur le Monde.

Programmation à découvrir sur le site internet de la compagnie Libre d'Esprit.

SPECTACLES À VENIR

Samedi 26 juillet à 9 h 30 – Olibrius (ombre & musique) - salle Roger Orlando

Samedi 26 juillet à 14 h 30 - Flashman (théâtre) - salle Roger Orlando

Dimanche 27 juillet à 21 h 30 - Rendu les armes (chanson française) - Jardin Romain

Lundi 28 juillet à 21 h 30 - Le rapport dont vous êtes l'objet (théâtre) - Jardin Romain

Mardi 29 juillet à 21 h 30 - Cœur serré (théâtre) - Jardin Romain

Mercredi 30 juillet à 21 h 30 - Le rapport dont vous êtes l'objet (théâtre) - Jardin Romain

Jedi 31 juillet à 21 h 30 - Terre d'Havel (théâtre & musique) - Jardin Romain

Vendredi 1^{er} août à 21 h 30 - Le rapport dont vous êtes l'objet (théâtre) - Jardin Romain

Samedi 2 août à 21 h 30 - Cœur serré (théâtre) - Jardin Romain

NOUVEAU

CŒUR DE FEMMES

Marjorie, Valérie et Sonia sont toutes les trois **sophrologues** et ont créé récemment l'association Cœur de femmes afin d'**accompagner les femmes à tout moment de leur vie** et sur tous les sujets qui peuvent les concerner (maternité, ménopause, burn-out, violence conjugale...). Elles proposent un lieu d'écoute et de convivialité uniquement pour les femmes, **un lieu où chacune peut se sentir libre de parler**. Les trois amies seront là pour aider et apporter les clés nécessaires. Elles souhaitent développer par la suite et sur adhésion annuelle des **cercles de parole gratuits** et **des ateliers** de sophrologie, d'écriture, de yoga du rire, par exemple, selon les envies et les besoins des intéressées.

« Nous avons souhaité créer un lieu entièrement dédié aux femmes car il n'en existe pas sur notre territoire. L'objectif est de se retrouver ensemble et de proposer un lieu de parole ouvert, alors venez respirer, rayonner et échanger en toute simplicité. » Marjorie, Valérie et Sonia.

Salle Saint-Exupéry tous les jeudis toute la journée.

coeurdefemmes.association@gmail.com



E SE PARLAVIAN PROVENÇAU ?

PAGEINA

« - Digo-ié tu !

- Vaudrié miés que ié diguèsses !

Ansin s'arresounavon Bourlas e sa femo, proufichant de ço Pageina èro encaro dins soun lié. Aquéu Pageina èro un ami de Bourlas qu'èro arriba un bèu matin en disènt :

- *Lavié long-tèms que s'erian pas vist. Ai pensa te faire plesi en venènt faire une pichote vesito* ». E i'avié quinze jour qu'èro aqui, manjant coume un ressaire e bevènt coume un trau, sènso jamai parla de parti. Li Bourlas n'avien soun proun, e cercavon un biais de se desfaire d'aquel oste encombrant, car èron louja à l'estre e li sòu ié fasien pas la guerro. Es la femo que decidè, fin finalo, de ié parla. Quand Pageina se fugè leva a que aguè amata soun boulas de café, la Bourlas ié diguè :

- *Brave ami, fara quinze jour vuei qu'avèn lou plesi de vous aguè emé nautre. Vosto femo e vòstis enfant devon se languir. A la plaço de dono Pageina atrouariéu que restas trop deforo. Ço que vous dise aqui, n'es pas pèr vous enmanda mai me sèmblo qu'un ome qu'a quita soun oustau despièi quinze jour pòu pas sènso resoun seriouso...*

- *Avès resoun ! Coupè Pageina, ma femo e mis enfant devon se languir de me vèire... Lé vau escriéure de veni !* »

Lou Cascarelet

Mouralita : dins la gèino i à ges de plesi !

« *Loulivié es un aubre famihié en Prouvènço, à tau poun que l'appelon pèr soun pichot-noum* »

Traduction : « *L'olivier est un arbre familial en Provence, à tel point qu'on l'appelle par son prénom* »

Amigo e ami, pichot e grand, jouino o mèn's jouino, venès nous rejougne. Parlaren Caumont touti li divèndre de 3 ouro de tantos en jusqu'à 4 ouro e miejo, salo dóu « Fourniguié » sarés li bèn-vengu.

Amies et amis, petits et grands, jeunes ou moins jeunes, venez nous rejoindre. Parlaren Caumont tous les vendredis de 15h à 16h30, salle du « Fourniguié », vous serez les bienvenus.

PAS GÊNÉ

« - Dis lui toi !

- Il vaudrait mieux que ce soit toi !

Ainsi discutaient Bourlas et sa femo, profitant que Pageina était encore dans son lit. Pageina était un ami de Bourlas qui était arrivé un beau matin en disant :

- *Il y avait longtemps que nous ne nous étions pas vus. J'ai pensé vous faire plaisir en venant vous faire une petite visite*. Il y avait quinze jours qu'il était ici, mangeant comme un ogre et buvant comme un trou, sans jamais parler de partir. Les Bourlas en avaient assez et cherchaient une façon de se défaire de cet hôte encombrant, car ils étaient logés à l'étroit et des sous, ils n'en avaient pas de reste. À la fin c'est la femme qui se décide à lui parler. Lorsque Pageina se fut levé et qu'il eut terminé son bol de café, la Bourlas lui dit :

- *Mon brave ami, cela fera quinze jours aujourd'hui que nous avons le plaisir de vous avoir avec nous. Votre femme et vos enfants doivent se languir. À la place de madame Pageina je trouverais que vous restez trop dehors. Ce que je vous dis là, ce n'est pas pour vous renvoyer, mais il me semble qu'un mari qui a quitté sa maison depuis quinze jours ne peut pas sans raisons sérieuses..*

- *Vous avez raison ! Coupa Pageina, ma femo e mes enfants doivent se languir de me voir... Je vais leur écrire de venir !* »

Moralité : dans la gêne il n'y a pas de plaisir !



Caumont-sur-Durance est labellisée



Parlaren Caumont

☎ 06 85 06 90 84

@ daniel.vernet84@gmail.com

RETOUR EN IMAGES



En bref et en images, voici les moments phares de ce début d'année 2025 : inaugurations, festivités, commémorations et cérémonies...



8 mars 2025 : distribution des pièges à frelons asiatiques. La municipalité participe à l'importante campagne de piégeage des frelons asiatiques en finançant l'achat de pièges distribués gratuitement aux Caumontois.



11 mars 2025 : hommage aux victimes du terrorisme. Cette journée nationale honore la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie au cours d'attentats. Le Conseil municipal des enfants a lu à cette occasion un poème d'Andrée Chedid, « L'Espérance ».



13 mars 2025 : repas des Tempes Argentées. Chaque année, la municipalité organise un repas-spectacle gratuit pour les 70 ans et plus de la commune. Un grand moment de partage et de retrouvailles pour nos aînés qui sont toujours au rendez-vous.



29 mars 2025 : signature de la charte Ciéuta mistralenco. La ville de Caumont-sur-Durance est officiellement labellisée « Ciéuta mistralenco », reconnaissant ainsi son attachement à la culture provençale, à ses valeurs et à sa langue.



25 avril 2025 : projection du film *Au revoir les enfants*. Proposé en partenariat avec le musée d'Histoire Jean Garcin et l'AFMD 84, le film a été projeté aux scolaires et au grand public en présence de l'historienne Maryvonne Braunschweig qui a répondu aux questions.



26 avril 2025 : carnaval de Caumont. Après le report pour cause de mauvais temps, le carnaval a pu se dérouler et rassembler petits et grands autour de la batucada ZikTaMu Bateria et d'Amely qui a fait danser la foule ainsi qu'autour du traditionnel caramentran.



27 avril 2025 : cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation. En présence de nombreuses personnalités, les élus se sont rassemblés au Mémorial départemental des Déportés à Caumont pour honorer le devoir de mémoire.



8 mai 2025 : cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945. Cette année a marqué la commémoration du 80^e anniversaire. Les élus et le Conseil municipal des enfants se sont rassemblés au Monument aux Morts pour se souvenir du sacrifice de toute une génération.



17 mai 2025 : journée de nettoyage du village. Organisé chaque année par La Vigilante, le nettoyage du village a rencontré une faible participation cette année. Ce sont 50m³ de déchets recueillis avec l'aide des services techniques de la ville. Merci à eux.



21 juin 2025 : fête de la Musique. Cette année, le groupe W40 a animé la place Jean Jaurès et le groupe Planète Big Band le Jardin Romain avec des répertoires variés pour plaire à tous les âges.

VIE LOCALE

JARDIN D'S



Déborah Jover et **Sarah Garino**, deux charmantes et souriantes Caumontaises ont ouvert le nouveau lieu de restauration le **Jardin D'S**, le 6 mai 2025, dans le cadre magnifique du **site classé du Jardin Romain**. Les deux amies réalisent aujourd'hui leur rêve de devenir indépendantes avec l'envie de vivre une belle aventure commune. Dans l'assiette, les filles préparent avec attention des produits frais et locaux (provenance des Saveurs de l'Aurore par exemple) et proposent des salades et des burgers de saison, des plats à la carte mais aussi des menus et plats du jour à la demande ou lors d'événements spéciaux (exemple : menu spécial fête des mères). Le Jardin D'S peut aussi ouvrir ses portes sur demande pour des événements particuliers. Cet été, les deux associées proposent de larges plages horaires afin que les **Caumontaises et les Caumontois puissent en profiter les soirs et les week-ends**. Alors, n'attendez-plus et venez vous reposer et vous détendre au Jardin Romain tout en profitant d'une boisson fraîche ou d'un goûter au Jardin D'S.

Ouverture

- Mardi et mercredi : 16h30 - 22h
- Jeudi et vendredi : 10h - 14h et 19h - 22h
- Samedi : 10h - 22h
- Dimanche : 10h - 16h
- Fermeture le lundi

Renseignements

Jardin D'S

07 56 95 56 58

Impasse de la chapelle (Jardin Romain)

aujardin.ds@gmail.com

 Au Jardin DS

 au_jardin_ds

CAUM'ON



Depuis le 27 juin, un nouveau restaurant a ouvert ses portes au 1 faubourg Saint Sébastien prenant ainsi la suite du bar à vin « *La Gatouille* ». **Tony Chivalier** est un jeune cuisinier mais non sans expérience puisque cela fait 10 ans qu'il travaille dans le milieu de la restauration. Il ouvre le **Caum'On** avec **Manon Dupuis**, au service, et ensemble, accueillent les Caumontois autour d'une cuisine traditionnelle provençale et méditerranéenne. À la carte, des entrées, plats et desserts faits maison travaillés avec des produits frais. Des formules du midi entrée/plat ou plat/dessert sont proposées à 22 € et à 30 € pour le menu complet entrée / plat / dessert. Le restaurant, pouvant accueillir jusqu'à 50 couverts, envisage d'ouvrir un espace salon de thé à l'automne.

« *Ce qui me motive, c'est le rythme et l'intensité de la restauration, cela me stimule et j'apprécie tout particulièrement quand mes clients se régalent !* ». Tony Chivalier.

Ouverture

- Mardi au samedi : 12h - 14h30 et 19h - 21h30.
- Dimanche : 12h - 14h30
- Fermeture le dimanche soir et le lundi.

Renseignements

Caum'On

06 95 07 77 10

1 faubourg Saint-Sébastien

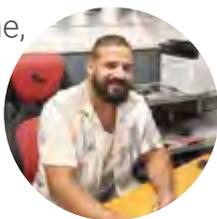
restaurant.caumon@gmail.com

 Caum'On

 Caum.on

MÉDIAZONE

« Une panne, un problème ? Des solutions existent ! »



Depuis le 2 février, **Mohamed Maïouan** a ouvert son magasin sur le faubourg Saint-Sébastien et propose ses conseils et ses services autour de la téléphonie, d'internet et du numérique. Ses conseils et son expertise technique permettent de réparer tous les types de téléphones, smartphones, tablettes, ordinateurs. Il peut aussi effectuer le formatage ou la mise à jour de logiciel sur ordinateur, réaliser un changement de batterie sur MacBook, récupérer des données, etc. Vous avez besoin d'un accessoire, câble, chargeur, enceinte, coque de protection ? Vous trouverez tout ce dont vous avez besoin dans son magasin.

BON À SAVOIR : déplacement à domicile possible pour installation de box internet, configuration de téléviseurs, installation de caméras de surveillance et alarmes. Sur place, un service d'impression et de photocopies ainsi qu'un service pour le transfert d'argent. À l'avenir, Mohamed souhaite développer un service de carte grise et de vente de téléphone.

Ouverture

De 9h à 12h et de 15h à 18h
du lundi au vendredi.
De 9h à 13h le samedi.

Renseignements

Mohamed Maïouan

07 80 57 95 74

33 faubourg Saint-Sébastien

mediazone.84510@gmail.com



Mediazone

DECO EVENT

Pour des moments inoubliables



Marina et sa famille se sont installés à Caumont en 2023. Sa passion pour les enfants l'a conduite à travailler en tant qu'hôtesse responsable de l'animation chez McDonald's. En mai 2024, elle a créé sa propre entreprise Deco Event, spécialisée dans l'animation des petits pour les grandes occasions (anniversaires, mariages...) que ce soit à domicile ou dans le lieu de votre choix. Marina s'occupe de tout de A à Z, de la décoration aux animations proposées (pour les jeunes comme pour les adultes) jusqu'au gâteau ! Si vous êtes des parents trop occupés mais qui souhaitent tout de même marquer l'anniversaire de votre enfant, il suffit de donner simplement le thème à Marina (Spider-Man, Lilo et Stich...). Elle peut proposer en fonction de vos besoins et de votre budget des décorations personnalisées et différents ateliers et jeux (maquillage, ballons à sculpter...).

« Ce qui m'apporte du plaisir, c'est de voir l'émerveillement dans les yeux des enfants, les faire rêver et leur procurer du bonheur. » Marina.

Renseignements

Marina Chimier

06 79 72 46 08

decoevent84@gmail.com



Deco Event

Deco_Event_84

DIANE CHOPLIN IMMOBILIER



Diane est experte en immobilier depuis 8 ans. Elle a ouvert en février 2025 son agence et couvre un large secteur autour de Caumont-sur-Durance : de Saint-Rémy-de-Provence à Vaison-la-Romaine en passant par Gordes. Accompagnée de Frédéric Deleu et de son expertise technique, l'agence est avant tout humaine. Elle permet ainsi de proposer des services sur mesure et d'apporter un réel appui et soutien aux projets des clients de A à Z : achat ou vente de biens primo ou secondaires, location saisonnière, biens d'exception. Leur professionnalisme et leur bienveillance sont un véritable atout, ils peuvent par exemple et avec l'aide d'un courtier trouver les meilleurs taux de prêts ou apporter des devis de travaux pour se projeter plus facilement dans une nouvelle habitation.

« Ce métier est un métier de passion, nous ne sommes pas de simples agents immobiliers, nous sommes au cœur du service et nous sommes là pour accompagner du mieux que possible nos clients dans ces moments importants de la vie. » Diane Choplin.



Renseignements

Diane Choplin

06 09 34 57 49

diane@dianecimmobilier.com

www.dianecimmobilier.com

Reçoit sur rendez-vous au
2 allée des Mésanges

DÉSIRS2RÊVES

Cathy est votre **conseillère en voyage** sur la commune. Elle se déplace à domicile sur rendez-vous pour organiser le voyage qui vous ressemble le plus. À l'écoute de ses clients, elle apprend avant tout à les connaître et est sans cesse à l'affût des informations pour les bons plans. Elle sait accompagner dans les moindres détails et partagera les informations pratiques concernant vos destinations. Cette passionnée de voyage travaille avec de nombreux spécialistes sur place et sait mettre en confiance ses clients à tel point que ces derniers n'hésitent pas à sortir des sentiers battus et à explorer de nouvelles destinations.

« Je ne me contente pas de suivre les tendances, je les crée en m'assurant que chacun d'entre vous vive toujours quelque chose d'extraordinaire. Des envies, des passions, dites moi tout et je saurais trouver votre voyage. »

Renseignements

Cathy Wohleber

06 75 19 26 46

cookie.wohl@wanadoo.fr

4 impasse des Lilas

POMPES FUNÈBRES – MARBRERIE LA CAUMONTOISE, LG PÈRE ET FILS



7 J / 7
24 H / 24

Julie et Michaël, le « fils » de LG Pompes Funèbres, ont repris ensemble l'entreprise familiale de Caumont depuis le début de l'année. Leur boutique actuellement située au 14 faubourg Saint-Sébastien sera relocalisée au 126 route de Gadagne cet automne. L'objectif, accueillir toute personne souhaitant des renseignements et des conseils sur l'organisation d'obsèques et développer la partie marbrerie. Cette entreprise caumontoise propose depuis 2021 l'accompagnement pour l'organisation d'obsèques, l'accès aux chambres funéraires, le transport longue distance et même à l'étranger, le rapatriement, le nettoyage et la restauration des sépultures, la marbrerie, la vente d'articles funéraires et même des contrats de prévoyance obsèques.

L'objectif, accueillir toute personne souhaitant des renseignements et des conseils sur l'organisation d'obsèques et développer la partie marbrerie. Cette entreprise caumontoise propose depuis 2021 l'accompagnement pour l'organisation d'obsèques, l'accès aux chambres funéraires, le transport longue distance et même à l'étranger, le rapatriement, le nettoyage et la restauration des sépultures, la marbrerie, la vente d'articles funéraires et même des contrats de prévoyance obsèques.

Renseignements

14 faubourg Saint-Sébastien (déménagement à l'automne au 126 route de Gadagne)

06 63 95 85 58 - 09 77 82 83 52

pf.lacaumontoise@gmail.com



Pompes Funèbres Marbrerie la Caumontoise Lg Père & Fils

ERRATUM

Dans la précédente revue municipale n° 55, la **carrosserie Des Oliviers** faisait place au Garage auto MPP et son repreneur Pascal Palombo. Cependant, il n'y a pas de repreneur actuellement de la carrosserie Des Oliviers. Veuillez nous excuser pour ce désagrément.

NOUVELLE DENTISTE AU CENTRE MÉDICAL

Dr Vigroux Pauline

04 90 23 75 11

23 faubourg Saint-Sébastien

cdc84510@gmail.com

PROCHAINEMENT À L'AUTOMNE

LA CANTINA

Restaurant-pizzeria et bar à tapas

17 bis avenue Maréchal Leclerc

Abdel Charef et **Thierry Martin**, deux Caumontois effectuent actuellement des travaux dans le local qui accueillait autrefois le restaurant « La Table d'Andrea ».



Flashez avec votre smartphone
l'agenda en ligne actualisé
régulièrement



MARCHÉ HEBDOMADAIRE PLACE JEAN JAURÈS

Tous les jeudis matin à partir de
7h jusqu'à 13h

PERMANENCES MISSION LOCALE JEUNES GRAND AVIGNON

21 août / 4 et 18 sept /
2 et 16 oct. / 6 et 11 nov. / 4 et
18 déc. De 14h à 17h.
Sur inscription. (voir page 18)

PERMANENCES NUMÉRIQUES

31 juillet, 21 et 28 août, 23 et 30
octobre, 6, 13 et 20 novembre.
de 8h30 à 11h30.
Sur inscription.

JUILLET 2025

FESTIVAL ON

Du 2 juillet au 2 août
(voir page 28)

SOIRÉE FOOD TRUCKS

Vendredi 25 juillet à partir de 19h
Place Jean Jaurès

AOÛT 2025

FÊTE DE LA SAINT- SYMPHORIEN

Du 8 au 11 août
Places Jean Jaurès et Maurice Baux

LÂCHER DE TRUITES POUR LES ENFANTS

Samedi 9 août de 9h à 12h
Passerelle du Pesquier – Place
Maurice Baux
06 24 29 69 51

CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION DE CAUMONT

Dimanche 10 août à 10h30
(messe) et 11h30 (cérémonie)
Esplanade chapelle Saint-Symphorien

SOIRÉE FOOD TRUCKS

Vendredi 22 août à partir de 19h
Place Jean Jaurès

JOURNÉE DE FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Vendredi 29 août
Bibliothèque Pierre Vouland

SOIRÉE CINÉMA « MYSTÈRE »

Samedi 30 août à 20h30
Jardin Romain
(voir page 21)



SEPTEMBRE 2025

PERMANENCES FRANCE SERVICES

À partir de septembre tous les
mardis de 8h30 à 12h30.
Sur inscription.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre de 9h à 13h
Salle Roger Orlando
04 90 01 20 13

SPECTACLE DE RENTRÉE

Samedi 13 septembre
Jardin Romain

CONCOURS DE BOULES

Dimanche 14 septembre
Boulodrome

FÊTE DE LA DEMOISELLE

Du 19 au 21 septembre



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

LÂCHER DE TRUITES POUR LES ENFANTS

Samedi 20 septembre

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 23 septembre à 19h
Salle Roger Orlando

COLLECTE DE SANG

Jeudi 25 septembre
Salle Roger Orlando

OCTOBRE 2025

FESTIVAL DE L'ORGUE – 15^e ÉDITION

Du 4 au 5 octobre à 17h
Église Saint-Symphorien

VILLAGE DE LA MOBILITÉ

Samedi 4 octobre
Parc du Pré du May

CONCOURS DE BOULES

Samedi 4 octobre



VIDE GRENIER JUMEAUX ET PLUS 84

Samedi 11 octobre
Salle Roger Orlando

SALON DU BIEN-ÊTRE

Samedi 18 et dimanche 19 octobre
Salle Roger Orlando

CAUMONT GAMING ARENA

Du 24 au 26 octobre
Salle Roger Orlando

NOVEMBRE 2025

RÉCITAL DES 30 ANS DE L'ORGUE

Dimanche 2 novembre à 17h
Église Saint-Symphorien

CUEILLETTE DES OLIVES DU VILLAGE

Samedi 8 novembre à partir de 9h

SPECTACLE LOU FOURNIGUÉ

Samedi 8 novembre
Salle Roger Orlando



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 14-18

Mardi 11 novembre à 11 h 30
(messe à 10 h 30)
Rendez-vous devant la Mairie

CONCERT HOMILIUS

Samedi 15 novembre
Église Saint-Symphorien

COLLECTE DE SANG

Jeudi 20 novembre
Salle Roger Orlando

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 27 novembre à 19h
Salle Roger Orlando

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 29 novembre à 11 h
Mairie de Caumont

LA FOULÉE CAUMONTOISE

Dimanche 30 novembre
Salle Roger Orlando

À SUIVRE...

À compter de mars 2025

N'apparaissent ici que les naissances, les mariages et les décès autorisés à la diffusion.

NAISSANCES

Bienvenue à

- 4 mars : **CHIMIER Alessio, Ange**
- 13 mars : **GAUDIN VERGARI Juliette, Anaïs**
- 8 avril : **MOREAU Sacha, Hugo, Jean, Aurélien**
- 15 avril : **DA CUNHA Romane**
- 18 avril : **BRIGOT Léonis**
- 16 juin : **GALLIAN Clément, Grégory, Vincent**



DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de

- 11 février : **MAUREL** Serge, Elie, Marcel
- 19 février : **BOURDELIN** Roger, Denis, Cyprien
- 2 mars : **LOPEZ** Daniel, Jésus
- 12 mars : **CABROLIER** Luc, Eric, Philippe
- 13 mars : **MAILLOT** Nicole, Louise, Armande veuve HUBERT
- 16 mars : **ANDRÉ** Arlette, Emilia veuve FINE
- 4 avril : **MURZILLI** Gilda, Rachel, Claire épouse GIMENEZ-LOPEZ
- 8 avril : **SOLER** Jean, Claude, Gérald
- 10 avril : **MARCOU** Monique, Marie, Andrée veuve LESTRA
- 16 avril : **VANDENBERGHE** Pascal, Yves
- 21 avril : **ANORSON-OPPONG** Stanley, Yeboah
- 29 avril : **ROUX** Nadine, Francette veuve DEFFARGE
- 2 mai : **ALLEMAND** Georges, Silvy, André
- 10 mai : **BOUVRANDE** Christian
- 11 mai : **DUPRAT** Geneviève, Catherine
- 26 mai : **PARISI** Rosari veuve BRIGNONE
- 26 mai : **RAYNAL** André, Léon
- 27 mai : **GRILLO** André, Jean, Baptiste
- 8 juin : **HOSTALÉRY** Nicole, Berthe veuve JARCELLAT
- 20 juin : **GOURRET** Jean-Luc, Pierre
- 21 juin : **MUNOZ** Antonia veuve PEREZ
- 21 juin : **CHENIVESSE** Anne, Marie, Jacqueline
- 21 juin : **MUNOZ** Antonia veuve PEREZ
- 30 juin : **CHABRIER** Marie Madeleine Clotilde Henriette veuve RAMOINO

MARIAGES

Félicitations à

1^{er} mars :

BLACHIER Adrien, Patrick, Daniel
et CHAUVET Gwladys, Marie-
Thérèse, Alfréda

10 mai :

FOGOLA Grégory, Didier et
VERMALE Pauline, Fernande,
Denise

17 mai :

ZITOUNI Nicolas, Christophe et
MAHOUIN Stacy, Paule, Simone

17 mai :

PEYRACHE Gaël, Bernard,
Francis et BÈS Marjorie, Gaëlle,
Aurore

24 mai :

CARRASCOSA SANTOS Jonatan
et AREVALO GONZALEZ Dina

28 mai :

GIVANNONE Nicolas et
LUSTENBERGER Anne

7 juin :

CANOVAS Aurélien, Néhémie,
Alain et THERY Solenne, Angèle



ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Construisons l'avenir

Alors que la fin du mandat approche, nous sommes fiers de pouvoir dire que **nous avons tenu parole**. Ce programme pour lequel vous avez été si nombreux à voter, nous l'avons réalisé.

Aujourd'hui, Caumont ne ressemble plus à ce qu'il était il y a cinq ans. Certains le regrettent, d'autres, plus nombreux, saluent la **renaissance de notre village**.

En 2020, nous étions plusieurs (même parmi ceux qui sont dans l'opposition aujourd'hui) à déplorer que Caumont soit sur le point de devenir un « village dortoir » ; un « village mouroir » disaient certains, par goût de l'excès ou par analogie professionnelle. Pour faire face à cette situation, que proposaient-ils ? Rien, ou pas grand-chose.

Pour une partie des candidats, il fallait **stopper les constructions** (le fameux « Y'a qu'à, faut qu'on ») ; en dépit de la loi et sans expliquer comment financer l'augmentation des pénalités qui accompagne tout arrêt de construction de logements. On a rarement vu une telle **déconnexion** et un tel **manque de sérieux**.

Pour d'autres, c'était encore plus simple : il suffisait de **continuer à faire comme avant** et d'ouvrir à l'**urbanisation** une dizaine d'hectares dans la **plaine bocagère**. Tout cela après avoir **abattu plusieurs dizaines d'arbres** sur le chemin de la Loge et dans le parc de la maison Dumoulin. Et ce sont les mêmes qui « défendent » aujourd'hui l'environnement. Ça laisse pantois.

De notre côté, nous avons proposé un **programme sérieux, réalisable** et qui **répond aux besoins** du village. Pour une raison simple : nous ne l'avons pas écrit sur un bout de table ou dans un entre-soi dangereusement déconnecté mais avec vous, Caumontaises et Caumontois.

Et **le résultat est là** : après cinq ans de mandat, **Caumont a changé**, pour le bien de tous. Éloignant le spectre du village dortoir, il a retrouvé son attractivité. En cinq ans, **le nombre de commerçants et d'artisans a augmenté de 39%** à Caumont. C'est la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse qui le dit, en saluant des **chiffres exceptionnels** au regard des autres communes.

Le **pôle multi-activités** est le symbole de cette **attractivité retrouvée**. D'ailleurs, parmi les détracteurs de ce projet, certains proposaient en 2020 la construction d'une halle commerçante sur la place Maurice Baux. Preuve que le **commerce de proximité** était déjà un sujet à cette époque. Mais ce faisant, ils ne proposaient de résoudre qu'une seule problématique, négligeant au passage une bibliothèque devenue trop petite et un cabinet médical inadapté.

Notre projet permet de répondre à ces trois sujets, tout en faisant des **économies d'échelle** en regroupant ces trois activités dans un seul bâtiment. Un bâtiment financé en grande partie par des subventions de nos partenaires, mais aussi par un emprunt dont les **loyers** serviront à **couvrir** l'essentiel des **annuités de remboursement**. Une méthode de **bonne gestion** encore jamais utilisée et qui permet pourtant de ne pas compromettre le fonctionnement futur de la commune.

Bien sûr, les **loyers des commerçants ne sont pas exorbitants**, et nous l'assumons. Notre objectif, ce n'est pas d'assommer ces commerçants sous des charges excessives qui les poussent au départ ou au dépôt de bilan. C'est de **leur permettre de travailler** et de proposer des produits et des services de proximité qui sont attendus par les Caumontois. Nous ne sommes pas une entreprise privée dont le but est de faire du profit. Nous sommes une commune qui doit apporter des services à ses habitants en les finançant de la meilleure manière possible.

En matière d'aménagement, ce qui importe ce n'est pas d'aligner des projets sur un programme électoral. **L'essentiel, c'est de proposer une vision de l'avenir de notre village**.

C'est ce que nous avons fait en **aménageant** et en **sécurisant** les **entrées de ville**, en développant des **équipements sportifs** autour des stades et des courts de tennis et en reliant tous les points du village par des **cheminements piétons et vélos**.

C'est aussi ce que nous avons fait en **multipliant les espaces verts** et les lieux où l'on se reconnecte avec la **nature**. Par exemple en **végétalisant la route d'Avignon**, en plantant une **micro-forêt urbaine** au Pré du May ou en développant les **jardins partagés et familiaux**.

À la fin du mandat, nous aurons planté plus de **1000 arbres**. C'est considérable, mais derrière ce chiffre il y a surtout une réalité : les Caumontois pourront désormais profiter d'îlots de fraîcheur et d'un environnement où les arbres et les végétaux ont regagné de la place.

C'est vrai, il reste du travail, par exemple dans les écoles. Mais on ne peut pas réparer en cinq ans des années d'inaction. **L'avenir**, comme la **confiance**, ne se décrètent pas. Tous deux se **construisent** et ce sont les **preuves** qui les confortent.

Le groupe « Ensemble pour réussir »

AGIR POUR L'AVENIR DE CAUMONT

Une école élémentaire à bout de souffle !

34 °C dans les classes : les élèves et le personnel éducatif sont en danger ! Cette fin d'année scolaire, certes caniculaire mais tout aussi insupportable les années précédentes, nous rappelle encore une fois l'abandon de l'école pour nos élus de la majorité : fuites en toiture, isolation insuffisante, fenêtres simple vitrage au Nord, double vitrage obsolète au Sud, sanitaires et peintures vétustes, locaux insuffisamment entretenus, cette liste longue, bien trop longue à notre goût et malheureusement non exhaustive, est intolérable pour l'éducation de nos plus jeunes.

Nous alertons depuis longtemps, mais toujours aucun projet de réhabilitation d'envergure pour notre école... Il est temps d'agir pour faire face au dérèglement climatique : cour végétalisée, isolation thermique et acoustique, occultation par l'extérieur, ventilateurs de plafond... c'est une priorité absolue pour notre commune ! Heureusement, on a pu compter sur quelques ventilateurs financés par les parents d'élèves...

CAUMONT DEMAIN

La municipalité nous prouve à nouveau sa capacité à gaspiller l'argent public. Après la construction de notre "cher" pôle multi-activité au coût qui dépassera les 5 millions d'euros, voici que les loyers des commerces sont bradés ! Nous aurons un déficit de 35 000 euros annuels ! De plus, sur les 4 nouveaux commerçants, 2 déjà installés dans le centre de Caumont sont transférés dans le pôle, pour le remplir. Ce n'est pas une nouvelle offre pour les Caumontois comme promis par M. le Maire !

Pour poursuivre le gaspillage d'argent, la maison Gilde achetée par la commune en 2005 pour la somme de 130 000 euros dans le but de pouvoir agrandir le rond-point et faciliter la circulation a été cédée par la municipalité à 50 000 euros, c'est une honte !

Pendant ce temps, nos rues et nos chemins sont toujours défoncés, notre école primaire à l'agonie sans espoir de rénovation pour une décennie au minimum.

Par contre la majorité actuelle distribue à tout va des subventions pour faire plaisir à quelques-uns, par exemple, on donne 10 000 € de subvention par an à une association qui gère des jardins familiaux ou il n'y a personne.

Voilà comment se comporte cette majorité municipale avec notre argent !

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie et aux libertés, les différents groupes du conseil municipal disposent d'un espace de libre expression dans le bulletin municipal. Ces tribunes sont publiées conformément au règlement intérieur du Conseil municipal qui prévoit 250 caractères par élu pour chaque groupe. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication, conformément à la législation en vigueur.



Flashez avec votre
smartphone

www.caumont-sur-durance.fr

Mairie

Place du 8 Mai 1945
84510 Caumont sur Durance
Tél : 04 90 01 20 20
mairie@caumont-sur-durance.fr

Accueil du public

Lundi
9h-12h30 / 13h30 à 17h30
mardi, mercredi
jeudi et vendredi
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Caumont Mag n°56 - ÉTÉ 2025

Publication municipale tirée à 2 900 exemplaires pour la somme de 2665, 00 € H.T.

Directeur de la publication : Claude Morel

Ont participé à la réalisation de la revue : le Comité communication composé de Jérémy Texier, Benoît Dufaj, Isabelle Marescaux et Sylvie Abbès.

Réalisation technique : Laetitia Perrin

Impression papier 100 % recyclé Imprimerie Quadrifolio - Le Thor



©Crédits photos : Ville de Caumont-sur-Durance / Grand Avignon / Comité des fêtes / Noëlle Gamand / Avignon et moi / Les Galopants / L'Amicale du Pesquier / Judo Club Caumontois / Club d'échecs de Caumont / La Vigilante / Le Chœur des collines / ECRXIII / La Boule caumontoise / XIII Provençal / Diaph'Art 84 / Caum'On / Deco event / Diane Choplin immobilier / Pompes funèbres La Caumontoise / Creative commons.



Caumont sur Durânce

Fête Votive

de la

Saint

Symphorien

Du 8 au 11 Août 2025

Soirées & Attractions Forâines